



Vous êtes ici: [Accueil](#) > [Régimes de retraite](#) > [Difficultés financières](#) > Formulaires

[IMPRIMER](#)

L'ARSF est en train
de revoir toutes
les directives de
réglementation de la CSFO,
y compris, mais sans
s'y limiter, les formulaires,
les lignes directrices
et les FAQ.

Les directives de
réglementation existantes
resteront en vigueur
jusqu'à ce que l'ARSF
en publie
de nouvelles.

Formulaires d'accès aux comptes immobilisés en cas de difficultés financières

Les personnes qui y sont admissibles en raison de difficultés financières particulières peuvent demander le déblocage de fonds détenus dans un compte de retraite immobilisé, un fonds de revenu viager ou un fonds enregistré de revenu de retraite immobilisé.

Le 1er janvier 2014, de nouvelles règles relatives au déblocage de fonds pour cause de difficultés financières entrèrent en vigueur.

Vous devez remplir votre demande de déblocage de fonds pour cause de difficultés financières et la soumettre à l'institution financière qui détient et administre votre compte immobilisé.

Il y a quatre **formulaires**, un par catégorie de difficultés financières. Toutes les demandes doivent entrer dans l'une ou l'autre de ces catégories. Vous pouvez déposer plusieurs demandes dans des catégories différentes, mais chacune d'elles doit être effectuée à l'aide du formulaire approprié.

Vous devez présenter votre demande sur le formulaire de l'année civile concernée. Vous ne pouvez pas utiliser un formulaire d'une année antérieure.

Formulaires et Guide de l'utilisateur (les demandeurs)

Afficher les formulaires et les guides d'utilisation

- Déblocage de fonds pour cause de difficultés financières - Demande pour faible revenu prévu
Formulaire DFDF 4
Guide de l'utilisateur à l'intention des titulaires de comptes
- Déblocage de fonds pour cause de difficultés financières - Demande pour les premier et dernier mois de loyer d'une résidence principale
Formulaire DFDF 3
Guide de l'utilisateur à l'intention des titulaires de comptes
- Déblocage de fonds pour cause de difficultés financières - Demande pour arriéré du loyer d'une résidence principale ou dette garantie (prêt hypothécaire) par une résidence principale
Formulaire DFDF 2

Suivez la CSFO dans les médias sociaux



À propos des régimes de
retraite >

Actuariel >

Consultations >

Droit de la famille >

Transferts d'actif entre régimes de retraite

Difficultés financières

▶ **Règles en vigueur à compter du 1er janvier 2014**

▶ **Processus à compter du 1er janvier 2014**

▶ **Formulaires**

▶ **Foire aux questions**

▶ **Comptes immobilisés en cas de difficultés financières - ressources**

Législation: Loi et règlement

Comptes immobilisés (FRV et CIRF)

Mesures d'application

Autre information sur les régimes de retraite

Politiques des régimes de retraite

Administrateurs de régimes

Publications et ressources

Archives

Guide de l'utilisateur à l'intention des titulaires de comptes

- Déblocage de fonds pour cause de difficultés financières - Demande pour frais médicaux, y compris les frais de rénovation d'une résidence principale pour raisons médicales
Formulaire DFDF 1
Guide de l'utilisateur à l'intention des titulaires de comptes

Guide de l'utilisateur à l'intention des institutions financières :

-  [PDF](#) |  [Document accessible](#)

Ressources supplémentaires concernant l'accès aux comptes immobilisés :

- [Foire aux Questions](#)
- [Webémission sur le déblocage de fonds en cas de difficultés financières](#)

[Carrières](#) >

[Avis de mises à jour du PSRR](#) >

[Examens ciblés](#) >

[Explorez la CSFO](#)

[Contactez la CSFO](#) >

 **Avis d'interruption du service**

en ligne

Prière de consulter notre [calendrier des interruptions](#) prévues du service pour de plus amples détails.

[Haut de la page](#)

Page: **808** | [Trouver la page:](#)

[CONTACTEZ LA CSFO](#) | [PLAN DU SITE](#) | [AIDE](#) | [ACCESSIBILITÉ](#) | [CONFIDENTIALITÉ](#) | [AVIS IMPORTANTS](#)

© IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO, 2012-15 - DERNIÈRE MISE À JOUR: AVR. 26, 2019 08:07